



PORTER A CONNAISSANCE

La France est aujourd'hui la 6^e puissance économique mondiale. L'économie française est principalement une économie de services. Le secteur tertiaire (activités de services) représente plus de 75 % des emplois, contre 13 % environ pour le secteur secondaire (activités industrielles), environ 7 % pour la construction et 3 % pour le secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche). La population active est de plus de 28 millions, et le nombre d'emplois de plus de 25 millions. En 2013, le taux d'activité en France était de 71,1 %.

La dernière crise économique de 2008, a eu des répercussions importantes sur l'économie. De nombreuses réformes et relances ont été menées pour retrouver la croissance, créer de l'emploi, produire des richesses... La Picardie a aussi été fortement impacté par cette crise. Territoire historique de productions industrielles, la tertiarisation de l'économie ajoutée à cette crise a

entraîné un certain déclin. Aujourd'hui la région doit tirer profit de sa position géographique privilégiée entre l'Île de France et le nord de l'Europe, de son accessibilité par les nombreuses voies de communications qui la desservent et de son tissu économique en mutation, pour retrouver une forte croissance.

Les différentes collectivités qui la composent doivent mettre en œuvre leur politique économique, en particulier au travers de documents cadres, qui seront ensuite traduits et déclinés dans les documents d'urbanisme.

En effet, le code de l'urbanisme prévoit que les documents de planification prennent en compte le développement économique, en étudiant notamment les thématiques du commerce, du tourisme des loisirs ou encore des équipements et des services. Dans les différentes pièces des documents ces thématiques doivent être abordées.

FICHE

n° 2

Population active et emplois par catégorie socioprofessionnelle

Les données suivantes sont issues de l'INSEE (RP2013) et permettent d'avoir une vision de l'activité économique du territoire, selon les catégories socioprofessionnelles.

	Département de l'Oise	Noailles
Population active de 15 à 64 ans	391 753	1 465
Dont agriculteurs exploitants	3 073	4
artisans, commerçants et chefs d'entreprises	18 993	32
cadres et professions intellectuelles supérieures	48 803	191
professions intermédiaires	100 049	308
employés	112 973	505
ouvriers	102 497	425
Nombre de chômeurs	52 064	190
Taux de chômage (en %)	13,3	13,6

	Département de l'Oise		Noailles	
	Nombre	%	Nombre	%
Nombre d'emplois	275 119	100	692	100
Dont agriculteurs exploitants	3 246	1,2	4	0,6
artisans, commerçants et chefs d'entreprises	16 608	6	44	6,4
cadres et professions intellectuelles supérieures	34 379	12,5	110	15,9
professions intermédiaires	69 835	25,4	184	26,6
employés	78 453	28,5	255	36,8
ouvriers	72 597	26,5	95	13,7

L'ÉCONOMIE

Établissements par secteur d'activité

La commune de Noailles fait partie de l'aire urbaine de Paris. Elle appartient à la zone d'emploi de Beauvais.

Les données suivantes sont issues de l'INSEE et permettent d'avoir une vision de l'activité économique du territoire, à partir des établissements recensés au 1er janvier 2015 et des établissements créés en 2015 par secteur d'activité.

	Département de l'Oise		Noailles	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	42 073	100	166	100
Dont industrie	3 206	7,6	10	6
construction	6 049	14,4	23	13,9
commerce, transports, hébergement et restauration	13 329	31,7	51	30,7
Services aux entreprises	10 714	25,5	45	27,1
Services aux particuliers	8 775	20,9	37	22,3
Création d'établissements en 2015	5 545	100	15	100

Tourisme

L'INSEE, en partenariat avec le Comité Régional Touristique (*CRT*) et le Ministère de l'Économie (*DGCIS*), ne recense aucun camping, hôtel ou hébergement collectif sur la commune de Noailles au 1er janvier 2016.

Équipements et services

La commune de Noailles concentre de nombreux équipements et services :

- 76 de la gamme de proximité (*la gamme de proximité réunit les plus courants, tels que l'école élémentaire, la boulangerie ou le médecin généraliste*) ;
- 18 de la gamme intermédiaire (*la gamme intermédiaire regroupe des équipements moins fréquents comme le collège, le supermarché ou le laboratoire d'analyses médicales*) ;
- 1 de la gamme supérieure (*la gamme supérieure regroupe des équipements plus rares comme les lycées, les établissements hospitaliers ou les hypermarchés*).

La classification des principaux types d'équipements et de services par gammes (BPE 2013) Noailles

Gamme de proximité : 76		Gamme intermédiaire : 18		Gamme supérieure : 1	
Services aux particuliers : 45		Services aux particuliers : 5		Services aux particuliers : 1	
Banque, Caisse d'Épargne	4	Police, gendarmerie	1	Pôle emploi	0
Bureau de poste, relais poste, agence postale	1	Centre de finances publiques	1	Location d'automobiles et d'utilitaires légers	1
Réparation automobile et de matériel agricole	5	Pompes funèbres	1	Agence de travail temporaire	0
Maçon	3	Contrôle technique automobile	0		
Plâtrier, peintre	0	École de conduite	0	Commerces : 0	
Menuisier, charpentier, serrurier	3	Vétérinaire	2	Hypermarché	0
Plombier, couvreur, chauffagiste	6	Blanchisserie, teinturerie	0	Grande surface de bricolage	0
Électricien	3			Produits surgelés	0
Entreprise générale du bâtiment	4	Commerces : 9		Poissonnerie	0
Coiffure	5	Supermarché	1	Magasin de revêtements murs et sols	0
Restaurant	6	Librairie, papeterie, journaux	0		
Agence immobilière	2	Magasin de vêtements	2	Enseignement : 0	
Soins de beauté	3	Magasin d'équipements du foyer	2	Lycée d'enseignement général et/ou technologique	0
		Magasin de chaussures	1	Lycée d'enseignement professionnel	0
Commerces : 6		Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	0	Centre de formation d'apprentis hors agriculture	0
Épicerie, supérette	1	Magasin de meubles	1		
Boulangerie	3	Magasin d'articles de sports et de loisirs	0	Santé : 0	
Boucherie, charcuterie	1	Droguerie, quincaillerie, bricolage	0	Établissement de santé de court séjour	0
Fleuriste	1	Parfumerie	0	Établissement de santé de moyen séjour	0
		Horlogerie, bijouterie	0	Établissement de santé de long séjour	0
Enseignement : 1		Magasin d'optique	1	Établissement psychiatrique	0
École maternelle	0	Station service	1	Urgences	0
École élémentaire	1			Maternité	0
		Enseignement : 1		Centre de santé	0
Santé : 13		Collège	1	Structures psychiatriques en ambulatoire	0
Médecin omnipraticien	5			Dialyse	0
Chirurgien dentiste	3	Santé : 3		Spécialiste en cardiologie	0
Infirmier	3	Orthophoniste	1	Spécialiste en dermatologie et vénéréologie	0
Masseur kinésithérapeute	1	Pédicure, podologue	0	Spécialiste en gynécologie	0
Pharmacie	1	Laboratoire d'analyses et de biologie médicale	0	Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie	0
		Ambulance	1	Spécialiste en psychiatrie	0
Transports et déplacements : 2		Personnes âgées : hébergement	1	Spécialiste en ophtalmologie	0
Taxi	2	Personnes âgées : services d'aide	0	Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	0
		Garde d'enfant d'âge préscolaire	0	Spécialiste en pédiatrie	0
Sports, loisirs et culture : 9				Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	0
Boulodrome	0	Sports, loisirs et culture : 0		Sage-femme	0
Tennis	1	Bassin de natation	0	Orthoptiste	0
Salle ou terrain multi-sports	6	Athlétisme	0	Audio prothésiste	0
Terrain de grands jeux	2	Salle ou terrain de sport spécialisé	0	Personnes âgées : soins à domicile	0
		Roller, skate, vélo bicross ou freestyle	0	Enfants handicapés : hébergement	0
		Agence de voyages	0	Enfants handicapés : services à domicile ou ambulatoires	0
		Hôtel homologué	0	Adultes handicapés : hébergement	0
		Camping homologué	0	Adultes handicapés : services	0
		Information touristique	0	Travail protégé	0
				Aide sociale à l'enfance : hébergement	0
				Transports et déplacements : 0	
				Gare	0
				Sports, loisirs et culture : 0	
				Cinéma	0
				Théâtre	0

Zones d'activités économiques

Dans l'esprit des lois Grenelle et de la réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, les collectivités sont encouragées à prioriser le renouvellement urbain, le comblement des zones existantes et la réhabilitation de zones vieillissantes, avant de prévoir l'extension ou la création de nouvelles zones. Une [publication du CEREMA](#) (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) traite de la requalification des zones d'activités périphériques.

Le document d'urbanisme doit donc présenter un état des lieux complet des zones existantes (*taux d'occupation, perspectives d'évolution, points forts, points faibles, etc*) et justifier l'inscription d'extension ou de création de zones.

La prise en compte ou la compatibilité avec les documents de norme supérieure sur les aspects économiques doit être étudiée et justifiée.

La construction

Les trois tableaux ci-dessous détaillent les statistiques sur la construction neuve de ces dix dernières années dans la commune, établies à partir des déclarations de commencement de chantiers.

Ces statistiques sont extraites de l'application nationale Sit@del2 du ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. Vous pouvez directement consulter la base de données nationale sur le site internet : [lien vers Sit@del2](#).

Année	Nombre de logements commencés				
	individuels purs	individuels groupés	collectifs	en résidence	total
2004	4	0	3	0	7
2005	30	32	0	0	62
2006	4	0	5	0	9
2007	22	0	4	0	26
2008	5	10	16	0	31
2009	0	2	0	0	2
2010	3	12	16	0	31
2011	2	31	14	0	47
2012	2	2	2	0	6
2013	1	0	0	0	1

Année	Surface de logements commencés (en m²)				
	individuels purs	individuels groupés	collectifs	en résidence	total
2004	559	0	771	0	1 330
2005	3 696	3 181	0	0	6 877
2006	536	0	34	0	570
2007	2 872	0	237	0	3 109
2008	605	956	1 232	0	2 793
2009	0	130	0	0	130
2010	340	904	1 065	0	2 309
2011	230	1 782	478	0	2 490
2012	250	209	122	0	581
2013	82	0	0	0	82

Année	Surface des locaux autres que logements commencés (<i>en m²</i>)	
	SHON commencée des locaux autres que logements	Dont SHON commencée locaux service public
2004	0	0
2005	/	/
2006	/	/
2007	4 846	4 518
2008	87	87
2009	89	0
2010	226	0
2011	1 047	354
2012	143	0
2013	0	0

(/ : pas de données Sitadel)